

# AVIS D'ASSEMBLÉE

COMITÉ DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Avis public aux contribuables de la susdite municipalité  
voici deux (2) demandes de démolition aux adresses suivantes:

**161 et 163, rue Dupont, Pont-Rouge**

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE:

Le Comité de préservation du patrimoine de la Ville de Pont-Rouge statuera sur deux (2) demandes de démolition, tel que prévu au règlement municipal numéro 330-2007, lors d'une séance publique qui sera tenue le lundi 23 mars 2015, à 17 h 30, à la salle Marcel Bédard de l'hôtel de ville située au 10, rue de la Fabrique, à Pont-Rouge.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le comité.

De plus, toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication ou de l'affichage du présent avis sur les immeubles à démolir, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville de Pont-Rouge.

Les démolitions demandées visent le bâtiment résidentiel d'un étage construit en 1890 comprenant un (1) logement et le bâtiment accessoire sis au 161, rue Dupont, à Pont-Rouge, sur le lot 3 828 107.

La 2<sup>e</sup> démolition demandée vise le bâtiment résidentiel d'un étage construit en 1900 comprenant un (1) logement sis au 163, rue Dupont, à Pont-Rouge, sur le lot 3 828 106.

DONNÉ À PONT-ROUGE, le 25 FÉVRIER 2015.

---

JOCELYNE LALIBERTÉ, GMA  
GREFFIÈRE